

LA PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ÉCHEC ET COACHING

La psychopathologie de l'échec a été théorisée par le psychanalyste R. Laforgue. Il ne s'agit pas en fait de pathologie à proprement parler, mais d'une symptomatologie que l'on rencontre souvent dans les pathologies névrotiques.

De quel symptôme s'agit-il ? Il s'agit de personnes s'obstinant, parfois tout au long de leur vie, à poursuivre une stratégie d'échec exemplaire, une stratégie d'échecs plus ou moins cuisants, dans leur vie amoureuse, affective, familiale, sociale, et très souvent professionnelle. Les échecs sont d'autant plus spectaculaires, lorsque le sujet avait "tout pour réussir", comme on dit...

Du point de vue de la théorie psychanalytique, tout se passe comme si le sujet assimilait la jouissance de la réussite à une jouissance coupable, interdite. "Tu n'as pas le droit de réussir", "Tu n'as pas le droit de jouir d'un succès" se dit le sujet soumis à un surmoi tyrannique. Et puis l'échec permet de laisser le désir en suspens, intact, car réussir, c'est tuer le désir... Une réponse de défense possible contre cette jouissance coupable est l'inhibition, phénomène qu'a très bien repéré S. Freud dans son ouvrage "Inhibition, symptôme et angoisse". Inhibition qui prend des formes diverses : incapacité du sujet à s'engager dans la vie amoureuse, troubles sexuels, rupture amoureuse, incapacité à engendrer, et bien entendu tout le cortège des inhibitions professionnelles.

La clinique psychanalytique nous permet d'observer combien une large part de la symptomatologie névrotique (surtout hystérique), est constituée de pratiques d'échecs à répétition, avec sa variante qui consiste à annuler une réussite, dans ce que l'on pourrait qualifier de "psychopathologie de la réussite". A cet égard, on sait à quel point une "succes story" peut-être "toxique" dans l'après-coup pour certains sujets. On est à chaque fois stupéfait de l'imagination dont fait preuve le "looser" pour échouer pendant ou après l'action...

L'importance du travail dans la société contemporaine, contribue à faire du "moi professionnel", une part importante et souvent dominante du moi du sujet. Le travail est ainsi un terrain privilégié pour les candidats aux échecs, avec une symptomatologie fixée dans la sphère professionnelle : échec d'une mission ou d'un projet, mise "au placard", conflit de personnes, licenciement, accident du travail, etc.

Les coachs se doivent ainsi d'être sensibilisés au fait, qu'une demande de coaching peut être posée dans le contexte d'un symptôme d'échec. Il s'agit alors, en principe, d'une contre-indication au coaching ; afin d'éviter d'engager le sujet dans une démarche inutile, qui en attaquant le symptôme de front, ne ferait que provoquer de l'angoisse et, paradoxalement, finirait par accentuer le symptôme d'échec.

Dans ces conditions, c'est une psychothérapie que doit prescrire le coach, à l'issue de l'analyse de la demande ; à condition bien entendu que le sujet soit capable, sans en être froissé, d'entendre une telle proposition.

Roland BRUNNER

Psychanalyste

Vice-président de l'Institut Psychanalyse et Management (I.P.M.)

Cofondateur de la Société Française de Coaching (SFCoach)